

République Française
Département FINISTERE
Commune de PLOUYE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 février 2026

Référence
003-2026

Nomination d'un
représentant permanent
auprès de la structure
SCIC Koad COB

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après :
dépôt en PREFECTURE DU
FINISTERE le
Et
Publication ou notification le

L'an 2026, le 11 février à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 4 février 2026.

Date de la convocation : le 4 février 2026

Présents : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Monsieur Arnaud COZIEN, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Elodie CADIOU, Madame Katalin BORONKAI, Madame Christiane REDON, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Monsieur Fabien DIRAISO, Madame Myriam CALON et Madame Virginie BOURNIGAL

Absents excusés : Madame Méline LE FOLL donne procuration à Madame Christiane REDON, Monsieur Jean-Jacques DUBOS donne procuration à Madame Elodie CADIOU et Monsieur Christophe DANIEL

Absent : Madame Annick LABEYRIE et Monsieur Nicolas LE MOIGNE

A été nommé secrétaire : Monsieur Fabien DIRAISON

003-2026 – Nomination d'un représentant permanent auprès de la structure SCIC Koad COB

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'à la suite de l'adhésion de la commune à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Koad COB, dont le siège social est à CARHAIX-PLOUGUER, approuvée en séance ce jour, il y a lieu de nommer un représentant permanent auprès de la SCIC Koad COB.

Monsieur Arnaud COZIEN propose sa candidature.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents, la candidature de Monsieur Arnaud COZIEN, troisième adjoint délégué aux finances, et l'autorise à signer toutes les pièces à intervenir dans le cadre de cette nomination.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 12 février 2026

Le secrétaire de séance,
Fabien DIRAISON



Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

